ESTRA PORT SOLS - N- 2 CALLED SOLS - N- 2 CA

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIES
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE



CAFÉ-CACAO **Préparer la «** *new* **generation** »

P 8

Le Cameroun investit dans ses forêts

GUIDE **Les règles d'accès à la propriété**

1ER RENDEZ-VOUS DES PROFESSIONNELS DES TELECOMMUNICATIONS EN AFRIQUE FRANCOPHONE

8º édition





- Comment tirer meilleur profit de la technologie 3G?
- Qui sera cette année le meilleur opérateur dans chaque région d'Afrique?
- Quel manager africain privé ou public a, par ses actions, fait progresser les TIC au cours des 12 derniers mois?

Pour le savoir :

Participez à Africa Telecom People 2012, les 3 & 4 Octobre 2012, au Palais des Congrès de l'Hôtel Ivoire d'Abidjan.

Africa Telecom People, Stimuler les échanges, consacrer les meilleurs.





AU SOMMAIRE

'L'exportation du diamant camerounais désormais codifié



La Chine propose d'investir 10 000 milliards FCFA en Afrique dans les trois années à venir



INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur

Stratline Limited - Rooms 1102-1103, 11F, Kowloon Building, 555 Nathan Road, Monkok, Kowloon, Hong Kong

Directrice de la publication Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction

Agence ECOFIN, Ayissi LE BEAU, Alain COLY, Mamadou CISSÉ, Dominique FLAUX, Bénédicte CHATEL, www.agenceecofin.com

Opérateur

Séquence Media SA www.sequencemedia.com Maquette : Jérémie FLAUX, Réalisation web : Christian ZANARDI, Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire

Séquence Media, Genève
Benjamin FLAUX
Tél +41 78 699 13 72
benjamin.flaux@sequencemedia.com
Au Cameroun
regiepubcameroun@sequencemedia.com
Tél +237 99 41 60 15

Diffusion et Impression

Ste GALMA (imprimerie du soleil Levant) BP 15903 Yaoundé, Cameroun Marlyse BIEME ONANA (DG) Tél.:00 237 22 21 97 84 - 99 59 11 95 biemem@yahoo.fr

Gratuit - Ne peut être vendu

Le groupe MTN et le Cameroun s'engagent pour le câble à fibre optique WACS



17 'Le secteur camerounais des assurances en croissance moyenne de 9,4% depuis cinq ans



Le Cameroun a rendez-vous à Genève en octobre prochain avec les investisseurs



Les 25 et 26 octobre prochain, un éventail de grands projets structurants du Cameroun sera proposé à Genève à une communauté d'investisseurs internationaux en quête de bons rendements.

Yasmine Bahri Domon, CEO de l'agence Stratline Communication, a été élue présidente de la Fondation EMA, une institution genevoise créée en 1998 pour promouvoir les investissements dans les pays émergents ou en développement.

Dans cette nouvelle fonction, sa première action est d'inviter des gérants de capitaux et des entreprises internationales à rencontrer à Genève en octobre prochain les responsables des grands projets structurants du Cameroun, Rencontre.

Investir au Cameroun : Quels projets le Cameroun viendra-t-il promouvoir à Genève ?

Yasmine Bahri Domon: Le Cameroun connaît en ce moment une véritable métamorphose qui est encore méconnue par de nombreux investisseurs. Après de dures années de rigueur budgétaire et de sacrifices, le pays a enfin retrouvé des marges de manœuvre qui lui permettent de lancer de grands projets dans les secteurs clés de son économie: énergie, infrastructures, agriculture, mines, environnement... Ce

Yasmine Bahri Domon, entourée des avocats M° Alain Fénéon et M° Eric Vazev. grand pays, locomotive de l'Afrique centrale, prépare son émergence à l'horizon 2030.

IC : Qu'en est-il du climat des affaires ? La sécurité des investissements est-elle garantie ?

YBD: Les investissements sont tout à fait sécurisés au Cameroun qui travaille en étroite collaboration avec les institutions internationales. Sur le plan de la gestion publique, des mesures concrètes ont été prises avec des procédures transparentes et strictes dans l'attribution des marchés publics. La justice a beaucoup sévi ces derniers temps pour décourager les détournements de la fortune publique. Par ailleurs, un secteur privé fort commence à émerger et prend toute sa place dans la construction du pays, y compris dans les exigences de bonne gouvernance économique.

IC: On a parfois l'impression que la Chine rafle toutes les opportunités... Reste-t-il de la place pour les autres ?

YBD: La Chine est en effet un investisseur important au Cameroun, mais de nombreux autres pays y sont très engagés à commencer par la France qui reste le premier partenaire économique, mais aussi le Canada, l'Australie, la Turquie, la Corée du Sud, l'Allemagne, les USA... Et plus récemment, ce sont des investisseurs



FONDATION EMA : UN HISTORIQUE CONSÉQUENT

Créée en 1998 par un groupe de professionnels genevois de la presse économique, la Fondation EMA vise à offrir aux pays en développement un meilleur Ravalomanana lui a consacré sa première sortie internationale pour rencontrer de nouveaux investisseurs internationaux. Des ministres de 32 pays différents ont



accès aux capitaux, aux marchés, aux technologies et aux médias internationaux. Au fil de son activité, elle a reçu des soutiens de la Confédération suisse, de la Banque mondiale, de plusieurs banques, agences de développement et grandes entreprises.

Depuis sa création, la Fondation EMA a reçu à Genève plusieurs chefs d'Etat, parmi lesquels Boni Yayi, Abdoulaye Wade, Armando Guebuza ou encore Ely Ould Mohamed Vall. En 2003, Marc participé aux forums EMA, de même que des maires de grandes villes, telles que Hanoï ou Dakar, ainsi que de nombreux banquiers, gérants de fonds, agences de développement ou donateurs. En 14 ans, des milliers de rencontres d'affaires se sont déroulées dans le cadre des forums intitulés EMA Invest, dont la prochaine édition aura lieu en octobre 2012 et sera exclusivement consacrée à l'émergence du Cameroun.

africains qui ont choisi de participer à l'émergence du Cameroun : des Marocains, des Sud-Africains, des Ivoiriens, des Nigérians... Le chantier est immense et tout le monde est bienvenu pour y participer...

IC: Cette dynamique est menée par un chef d'Etat expérimenté qui a su garantir la stabilité du pays. Un successeur pourra-t-il assurer cette continuité?

YBD: Tout le sens de l'action que mène le Cameroun actuellement consiste à consolider les institutions, optimiser la gestion pu-

« Par ailleurs, un secteur privé fort commence à émerger et prend toute sa place dans la construction du pays, y compris dans les exigences de bonne gouvernance économique. »

blique, favoriser la décentralisation, développer un secteur privé fort... Vous verrez, dans cinq ans ce pays sera méconnaissable.

IC : Quels décideurs camerounais les investisseurs pourront-ils rencontrer à Genève en octobre ?

YBD: Ils pourront rencontrer tous les ministres et directeurs généraux en charge des grands projets. Sur le plan technique, ils pourront également échanger avec les chefs de projets.

D'ailleurs nous publierons début septembre une présentation aussi complète que possible de ces projets et des opportunités d'affaires qu'ils offrent.

Dominique Flaux

Août 2012 / N° 5



Pour cette année 2012, 525 millions FCFA et du matériel sylvicole pour un montant de 350 millions FCFA seront distribués aux communes, ONG et associations engagées dans le reboisement au Cameroun.

Ce 19 juillet 2012, à Yaoundé, le ministre des Forêts et de la Faune, Philip Ngole Ngwese, a procédé au lancement de la nouvelle campagne nationale de reboisement. Le ministre a profité de l'occasion pour faire le bilan de ce qui a été réalisé au Cameroun depuis 2006, année de lancement du Programme national de reboisement par le Premier ministre :

« Depuis le lancement de cette opération en 2006, les principaux bénéficiaires sont les communes, les ONG.

LE JAPON FAIT DON DE 4 MILLIARDS FCFA POUR LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE

L'ambassadeur du Japon au Cameroun, Tsutoma Arai, a remis le 10 juillet 2012 au ministre en charge de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, les clés de 22 véhicules (12 4WD Station Wagon et 10 Pick-up Truck Double Cabin). Ces véhicules font partie du matériel d'une valeur de 800 millions de yens japonais (soit environ quatre milliards FCFA) qu'offre le Japon au Cameroun dans le cadre du Programme d'appui à la gestion forestière et faunique (PAGFF). Cette dotation servira au Projet de la préservation de la forêt mis en œuvre avec l'appui du Japan International Cooperation System (JICS).

Selon Tsutoma Arai, ce don permettra au Cameroun de « renforcer, sur une période de trois ans, les capacités des structures et du personnel en charge de la gestion des ressources forestières et environnementales, et de doter les brigades de contrôles forestières et fauniques des équipements appropriés ».



les associations et les chefferies traditionnelles.

Jusqu'en 2011 :

- 152 communes ont reçu chacune un appui financier de 5 millions FCFA, soit un total de 760 millions FCFA pour la plantation de 608 000 arbres sur une superficie de 1520 ha;
- 14 communes ont reçu chacune un appui financier d'un million FCFA pour l'entretien des anciennes plantations:
- 21 chefferies ont reçu chacune un appui financier de 2 millions FCFA, soit un total de 42 millions pour la plantation 33 600 arbres sur 84 ha;
- 29 ONG et associations ont reçu chacune un appui financier variant entre 2 et 25 millions FCFA, soit un total de 194 millions FCFA pour la plantation de 155 200 arbres sur 388 ha.

En somme, ces appuis cumulés devaient résulter sur le territoire national, à la plantation de 796 800 arbres sur 1992 ha », a déclaré Philip Ngole Ngwese.

UN INVESTISSEMENT À OPTIMISER

Toutefois, déplore le ministre, l'on note un trop faible taux de réalisation effective sur le terrain. « En 2010, une évaluation de ces appuis, réalisée dans six régions du territoire national, a révélé des statistiques d'une plantation effective de 186 826 arbres sur 461 ha. Ces statistiques, non actualisées, montrent un faible taux de réalisation des travaux par les bénéficiaires, eu égard aux prévisions évoquées plus haut », affirme-t-il.

D'après le ministre, le Programme national de reboisement qui se poursuit au Cameroun a pour objectifs d'accroître et de soutenir la production forestière en zone de Le ministre des Forêts et de la Faune Philip Ngole Ngwese, a procédé au lancement de la nouvelle campagne nationale de reboisement.

forêt dense, et de maintenir la biodiversité; d'intensifier les reboisements en zone de savane humide, en vue de répondre aux besoins en bois énergie, bois d'œuvre et de service ou encore de stabiliser et d'améliorer le couvert végétal en vue de lutter contre la désertification et les changements climatiques et enfin de subvenir aux besoins en bois énergie, de service et autres produits d'arbres à usages multiples.

Ayissi Le Beau

REDEVANCE FORESTIÈRE : 63 MILLIARDS FCFA MOBILISÉS EN 11 ANS



Selon un document du Programme de sécurisation des recettes foncières et du Centre technique de la forêt communale publié par le Quotidien de l'Economie, les communes et les populations camerounaises ont perçu de 2000 à 2011, au titre des 40% des parts de redevances forestières à elles reversées, 63,729 milliards FCFA. Montant mobilisé auprès des sociétés forestières. Selon les textes en vigueur au Cameroun, 50% de la Redevance forestière annuelle (RFA) revient au budget de l'Etat et 50% est réservé aux communes (40% des parts aux communes et 10% aux populations). Les communes de Yokadouma et de Mindourou, dans la région de l'Est, sont les plus grands bénéficiaires de la RFA. Elles ont respectivement perçu 6,656 milliards FCFA et 5,203 milliards FCFA durant la période mentionnée ci-dessus.

Août 2012 ∕ № 5

Une « New Generation » s'ouvre pour les cacaocultures et caféicultures camerounaises

Les filières cacao et café au Cameroun PROFESSIONNALISER LES JEUNES font face, depuis une vingtaine d'années, **PRODUCTEURS** au vieillissement constant du producteur et du verger. Selon une étude socioéconomique menée l'année dernière, l'âge moyen du producteur de café est

Aussi le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) a-t-il mis sur pied un programme ambitieux de rajeunissement de la force de production dénommé « New Generation ». Il s'agit de développer durablement les productions cacaoyère et caféière en accompagnant et en soutenant les jeunes formés dans les centres et écoles de formation agricole et désireux de devenir de véritables professionnels dans la cacaoculture et la caféiculture. Ceci complète d'importantes mesures prises à travers divers programmes et projets (PSCC, PPDMVCC, PAPA, etc.) pour le rajeunissement du verger.

de 55,81 ans; elle est de 56,8 ans dans

la région de l'Est et de 65,11 ans dans

l'Ouest.

Le programme New Generation est un instrument mis en place pour promouvoir la formation professionnelle et l'auto emploi à travers l'implication effective des jeunes dans la production de cacao et de cafés de qualité. Ceci tend non seulement à rajeunir la force de production, mais aussi à professionnaliser les jeunes producteurs, à créer des emplois pour les jeunes et en milieu rural, à améliorer la qualité et la productivité ce qui permettra, in fine, d'accroître la production globale.

Pour ce faire, le CICC signera des conventions avec le MINADER et le MINEPIA qui disposent de centres de formation dans les métiers agropastoraux, ainsi qu'avec des centres privés de formation dans les métiers agricoles dans tous les bassins de production. Il s'agit, là encore, de renforcer leurs capacités en matière de cacaoculture et de caféiculture, et d'apporter aux jeunes issus de ces structures de formation

un appui technique et matériel dans la réalisation des projets portés sur la mise en place de nouvelles exploitations de cacao et de café.

UNE PÉRIODE DE TROIS ANS

Le CICC a pour objectif de prendre en charge 100 nouveaux jeunes chaque année à partir de 2013, soit un suivi simultané de 400 jeunes par an dès 2016.

Chaque jeune entrant dans le programme s'engage, à la suite de son apprentissage, à créer une exploitation de cacao ou de café d'une superficie minimale de 3 ha. De son côté, le CICC s'engage à lui apporter un appui à la mise en place de la pépinière, à la mise en place et la conduite de la plantation et lui assurera l'encadrement technique pour conduire l'exploitation pendant une période de trois ans. En cas de besoin, il fournira également un appui technique dans la commercialisation de son cacao ou café. Surtout, le CICC apportera un parrainage pour la certification.

Bénédicte Chatel

L'exportation du diamant camerounais désormais codifié

Le ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique, Emmanuel Bondé a signé un arrêté précisant les modalités de commerce de diamant. Il y a précisé que « la commercialisation illicite du diamant brut est interdite sur toute l'étendue du territoire national ». D'après cet arrêté, il est mis sur pied un secrétariat national permanent et un bureau d'évaluation et d'expertise des diamants : « L'importation, l'exportation, le transit et la commercialisation du diamant brut font l'objet d'une autorisation préalable du Ministère chargé des mines. De ce fait, l'importation et l'exploitation du diamant brut ne sont autorisées qu'avec les pays participants au processus de Kimberley.»

« Tout exportateur de diamant évalue son produit devant le bureau d'évaluation et d'expertise des diamants qui lui délivre le certificat de Kimberley de l'Etat du Cameroun. Le produit est alors disposé en lots dans un conteneur inviolable portant le sceau du secrétariat national permanent. Pour des raisons de traçabilité, tout titulaire d'une autorisation de commercialisation de diamant brut



doit tenir à jour un carnet de reçu précisant son nom, les référants de sa carte d'artisan ou de collecteur, la date de la transaction, le poids en carats de diamants, et la valeur payée », indique l'arrêté.

PERMIS D'EXPLOITATION

Actuellement, la seule entreprise autorisée à exploiter le diamant camerounais est l'entreprise Cameroon and Korean Mining, en abrégé C and K Mining. Elle est détenue à 10% par le CAPAM (Cadre d'appui et de promotion de l'artisanat minier), à 10% par lbEtat du Cameroun, à 10% par des nationaux et à 70% par la partie coréenne, notamment la Koko Enterprise.

Le président de la République a signé le 16 décembre 2010, en sa faveur, un décret portant « institution d'un permis d'exploitation minière valable pour diamant et substances connexes ». Mais avant la délivrance d'un permis d'exploitation par le président de la République, tout investisseur doit au préalable disposer d'un permis d'exploration.

B-0.D.

LES EXPERTS DE KIMBERLEY « GLOBALEMENT SATISFAITS »

Une délégation du comité de participation au processus de Kimberley, conduite par Maurice Miema, a visité le Cameroun : « Au cours de notre visite, nous avons vu le dispositif mis en place pour accueillir le processus de Kimberley, nous avons vu les infrastructures, nous sommes descendus dans les mines, nous avons rencontré les artisanaux, nous avons visité différents intervenants dans le secteur minier, nous avons visité la compagnie C and K Mining, nous sommes globalement satisfaits. Nous avons donné notre rapport au Ministre en charge des mines. Il est assez réceptif. Il a dit qu'il va corriger ce qu'il y a à corriger. Si tout est en place, les exportations du diamant peuvent commencer », a expliqué à la presse Maurice Miema.

Traçabilité à améliorer

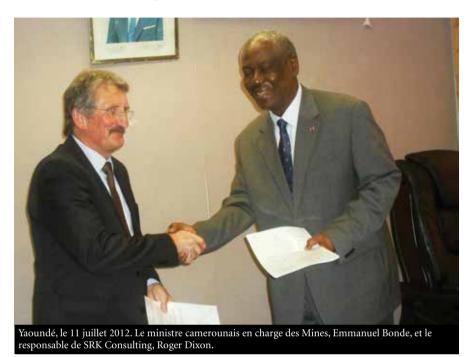
Au rang des insuffisances à corriger, il a cité les éléments de traçabilité. « Pour ce qui est à corriger, il y a la traçabilité, il y a les différents maillons de la chaîne qu'il faut renforcer, il faut clairement définir le rôle qui doit être joué par chacun. Nous voulons que tout le circuit soit bien configuré afin que le diamant qui partira du Cameroun ne soit entaché d'aucune irrégularité », explique le chef de la délégation des experts. B-0.D.

QU'EST-CE QUE LE PROCESSUS DE KIMBERLEY ?

Le processus de Kimberley est un régime international de certification des diamants bruts, qui réunit gouvernements et industriels du diamant, dans l'objectif d'éviter de négocier sur le marché mondial, l'achat des diamants issus de circuits illégaux.

Août 2012 / N° 5 -9-

Mine de Mbalam : Emmanuel Bonde défend bec et ongle les intérêts du Cameroun



Le cabinet sud-africain SRK Consulting va assister l'Etat du Cameroun en vue de la signature avec Sundance Ressources Limited d'une convention minière pour le fer de Mbalam. La mission d'assistance consistera, d'après le ministre en charge des Mines, Emmanuel Bonde, à

réévaluer les réserves de minerais de fer du gisement. En effet, selon les récentes données publiées par Sundance le 20 juin 2012, les gisements de Mbalam en hématite sont de 775.4 millions de tonnes avec 57,2% de fer. Or, selon le Ministère en charge des mines, les réserves de la mine de fer de Mbalam sont estimées à 200 millions de tonnes de fer riche et 1,2 milliard de tonnes de fer enrichi. Le cabinet sud-africain aidera donc le ministère à y voir plus clair.

LIAISONS FERROVIAIRES

L'autre mission du cabinet SRK Consulting consistera à vérifier les études de faisabilité déjà bouclées concernant les installations ferroviaires et portuaires à réaliser dans le cadre du projet. L'un des points d'achoppement avec Sundance concerne l'exploitation du chemin de fer qui sera mis en place. Alors que le gouvernement camerounais revendique un chemin de fer à deux voies reliant plusieurs localités et transportant également les personnes et les biens. Sundance insiste sur un chemin de fer lourd, à voie unique, pour le transport exclusif du fer. L'expertise sud-africaine permettra au gouvernement camerounais de mesurer le poids des arguments réciproques et de négocier avec la société minière sur des bases d'informations plus équilibrées.

DF

LES CHINOIS VEULENT RACHETER SUNDANCE RESOURCES LTD

La signature de ce partenariat avec SRK intervient dans un contexte où le groupe chinois Sichuan Hanlong Group Co. Limited envisage de racheter l'entreprise australienne Sundance Resources Limited. Le conseil d'examen des investissements du ministère australien des Affaires étrangères (FIRB) a approuvé sa proposition de cession de la compagnie Sundance Resources Limited, qui va exploiter le fer de Mbalam au Cameroun.

L'entreprise chinoise pourrait acquérir 57% des parts de Sundance selon l'accord en négociation.

Sundance Resources Ltd est une société australienne basée à Perth en Australie. Cotée à la Bourse Australian Securities Exchange (ASX) comme une société junior minière, elle a créé une filiale au Cameroun, Cam Iron SA, pour l'exploitation du fer de Mbalam.

Le président Paul Biya a reçu le CEO du groupe chinois Sichuan Hanlong Group Co. Limited.

BOD

-10- Août 2012 / N° 5

La Corée du Sud veut réduire le déficit énergétique du Cameroun



La seconde édition du forum Corée-Cameroun sur la coopération dans le secteur de l'énergie s'est tenue fin juin 2012, à Yaoundé. Une occasion pour les

investisseurs de la Corée du Sud de montrer leur intérêt pour des investissements dans ce secteur.

« Pour accélérer son développement économique, nous pensons que le Cameroun devrait construire ses fondations sur les infrastructures énergétiques qui manquent en ce moment », estime l'ambassadeur de la Corée au Cameroun, Cho June-Hyuck. Il affirme que son pays est prêt à apporter son aide au Cameroun à ce sujet. « Au premier forum l'an dernier, nous avons

échangé des informations. Aujourd'hui, nous souhaitons avoir des discussions concrètes sur des projets », affirme Cho June-Hyuck.

DE NOMBREUSES ENTREPRISES

Côté camerounais, on se réjouit de cet intérêt de la Corée pour l'énergie. Le ministre de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna, confie à Cameroon Tribune que la Corée du Sud pourrait apporter des financements pour le lancement des projets. Mais, pas seulement cela. « La délégation coréenne est venue avec de nombreuses entreprises qui interviennent dans les secteurs de l'électricité, du gaz, des produits pétroliers, etc. Nous pensons qu'avec cette rencontre, les entreprises camerounaises et les entreprises coréennes pourront nouer des relations », indique-t-il.

Ayissi Le Beau

L'API prépare la charte nationale des investissements

L'Agence de promotion des investissements (API) a organisé à Yaoundé une rencontre entre les investisseurs privés, les organisations de la société civile et le gouvernement afin

première mouture de la charte nationale des investissements du Cameroun. L'objectif recherché est de mettre en place les facilités et les mécanismes pour attirer les investissements nationaux et étrangers.

Selon Marthe Angeline Minja, le directeur général de l'API, « la stratégie à mettre en place sera approuvée par le gouvernement et deviendra la vision du Cameroun dans ses besoins d'investisse-

> Pour Emmanuel Bonde, le ministre en charge des Mines, des Industries et du Développement technologique, qui s'est confié à Cameroon Tribune, « notre stratégie de croissance sera un guide, car nous voulons que les investissements nationaux et étrangers réussissent

dans notre pays ».

DF

Août 2012 / N° 5

d'élaborer

China First Highway Engineering construira une partie de l'autoroute Yaoundé-Douala

L'autoroute Yaoundé-Douala sera partiellement construite par une société chinoise : la China First Highway Engineering. L'information a été donnée hier, 28 juin 2012, par Emmanuel Nganou Djoumessi, le ministre camerounais de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, suite à la signature d'une convention de financement de 241 milliards FCFA avec l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Cameroun, M. Xue Jinwei, au nom d'Exim Bank of China. Cette convention de financement porte sur la première phase de construction de l'autoroute Yaoundé-Douala, sur la base d'un prêt à un taux préférentiel.

60 MOIS

Le projet de l'autoroute Yaoundé-Douala vise à construire un réseau routier moderne d'environ 215 km, pour



répondre aux demandes croissantes du trafic et faciliter le transport des biens et des personnes. Le coût global du projet est de 284 milliards FCFA. Le projet, qui va relier la capitale politique et la capitale économique du Cameroun, sera

mis en service dans 60 mois (12 mois d'études et de conception et 48 mois pour l'exécution des travaux).

Selon Emmanuel Nganou Djoumessi, les études ont commencé dès ce 29 juin 2012. Mamadou Cissé

GRINCEMENTS DE DENTS À BRUXELLES

L'Union européenne critique le choix de la Chine pour la construction de l'autoroute Yaoundé-Douala : « Quel que soit le choix du financement, explique l'Union européenne dans un

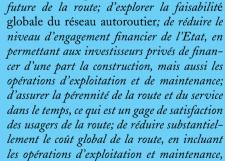
communiqué récemment publié, tout financement doit être précédé par des études qui permettent une estimation fiable et optimisée du coût total du projet. »

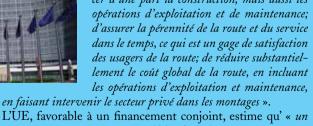
L'UE avait en effet proposé au gouvernement une subvention de 2,5 millions d'euros (1,64 milliard FCFA) pour une étude de préfaisabilité et de faisabilité qui incluait aussi la préparation des termes de référence pour un document d'appel d'offres à préparer dans un délai de 24 mois. Ceci « en

vue d'accompagner le Cameroun dans un choix réfléchi, cohérent et pertinent visant à la mise en œuvre d'une solution optimale d'interconnexion autoroutière ».

Pour l'Union européenne, « une opération complexe et de grande envergure comme la construction d'une autoroute suppose en effet une préparation adéquate sur les aspects techniques, juridiques et

financiers, indispensable pour son succès. Cela permet notamment de rendre le projet crédible aux yeux des investisseurs et opérateurs potentiels pour la construction, l'exploitation et la maintenance





prêt couplé à une subvention («blending») permet toujours de réduire le taux d'intérêt du prêt, et donc d'alléger l'impact de

l'opération sur la dette directe du pays ».

B-0.D.

-12-

La Chine propose d'investir 10 000 milliards FCFA en Afrique dans les trois années à venir

La 5ème Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine, qui s'est achevée ce 20 juillet 2012, a été marquée par des déclarations fortes. Le président chinois Hu Jintao a annoncé que, pour les trois années à venir, la Chine mettra à la disposition des pays africains une ligne de crédit de 20 milliards \$. Soit 10 000 milliards FCFA (le cours du dollar étant estimé à 500 FCFA).

TALENTS AFRICAINS

Ces ressources financières seront destinées prioritairement au développement des infrastructures, de l'agriculture, de l'industrie manufacturière et des petites et moyennes entreprises. « La Chine et l'Afrique se respectent mutuellement et se font confiance l'une à l'autre sur le plan politique. Et les relations amicales entre les deux parties se développent dans tous les domaines », a déclaré Hu Jintao, dont les propos sont rapportés par Radio Chine International. Pour le président chinois, « en 2011, le volume des échanges commerciaux entre l'Afrique et la Chine a atteint 166,3 milliards \$ (un peu plus 81 500 milliards FCFA), soit une augmentation de deux fois par rapport à celui en 2006 ».

Dans le domaine de l'agriculture, le nombre de centres de formations agricoles va augmenter. Le programme « talents africains » qui vise la formation de 30 000 jeunes dans divers secteurs sera mis en œuvre. On annonce par ailleurs 18 000 bourses d'études et l'envoi de 1500 médecins.

LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

La Chine n'entend pas s'arrêter uniquement dans les secteurs prioritaires choisis. Elle envisage aussi de s'investir dans la paix et la sécurité en Afrique. « La Chine lancera l'"initiative du partenariat de coopération Chinele président chinois. Il annonce par Afrique pour la paix ailleurs que son pays va former davanet la sécurité", afin tage de responsables de l'UA chargés des d'approfondir sa cooquestions de paix et de sécurité. pération avec l'Union africaine et les pays

africains dans les

domaines de la paix

et de la sécurité en

aux

de

Afrique, de four-

nir un soutien

financier

opérations

ESPACE DE DIALOGUE

La Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine est u n espace de dialogue et de coopé-





Le cabinet Ernst & Young s'installe au Cameroun

Au terme du procès verbal de l'AGM de la société Experts comptables Associés (ECA) SA, au capital de 30 000 000 FCFA, tenue le 14 mai 2012 au siège de ladite société, les actionnaires ont décidé : « D'agréer un nouvel actionnaire, d'augmenter le capital d'une somme de 78 844 057 FCFA et de le réduire du même montant, de modifier la dénomination de la société qui sera désormais ECA Ernst & Young Cameroun. »

Ces modifications ont été déposées au greffe du TPI de Douala, Bonanjo, par les soins de l'étude M^e Evelyne Kamako

Biako, notaire. Ernst & Young devient ainsi l'actionnaire majoritaire ECA Ernst & Young Cameroun.

CHOIX STRATÉGIQUE

Dans un communiqué d'Ernst & Young, les responsables du cabinet expliquent les raisons de ce choix. Selon Joseph Pagop Noupoué, responsable pays Ernst & Young pour le Cameroun, « la décision d'acquérir ECA est un choix stratégique

en ce qu'elle renforce notre capacité opérationnelle au Cameroun, laquelle s'étend également jusqu'au Tchad, et porte le nombre de pays dans lesquels Ernst & Young est présent à 33 sur le continent africain. Cela permettra à l'entreprise de servir les clients existants qui arrivent dans la région d'Afrique centrale, mais aussi d'aider de nouveaux clients qui cherchent à se développer dans un marché en pleine croissance ». BOD

DHL scrute de nouveaux horizons au Cameroun



Investir dans le transport et la logistique dans les domaines des TIC, du pétrole, des mines et du gaz. Voilà l'objectif que se donne DHL Express Afrique subsaharienne au Cameroun pour les prochaines années. Son directeur général, Charles Brewer, a effectué une visite de deux jours au Cameroun, du 20 au 22 juin 2012, pour rencontrer les clients de DHL, certaines autorités camerounaises, et visiter ses installations.

Outre les projets structurants, les PME

ne seront pas oubliées par DHL. « De plus en plus de PME au Cameroun et en Afrique veulent cesser d'être domestiques. Elles veulent étendre leurs activités au-delà des frontières de leur pays. DHL voudrait les accompagner dans ces stratégies de développement », confie Charles Brewer au quotidien Mutations. DHL est présent au Cameroun depuis plus de 30 ans. L'entreprise se revendique leader mondial de la messagerie et de la logistique.

BOD

UN GÉANT MONDIAL



Ernst & Young est un cabinet d'audit, de conseil, de fiscalité, de droit et de transactions. Sur le plan international, il totalise, d'après son site web, un chiffre d'affaires de 22,9 milliards sur l'année fiscale se terminant au 30 juin 2011. A cette date-là, il compte 52 000 collaborateurs dans le monde (au 30 juin 2011) et 700 bureaux dans 140 pays.

B-0.D.

Le groupe MTN et le Cameroun s'engagent pour le câble à fibre optique WACS

Un mémorandum d'entente a été signé fin juin, entre l'Etat camerounais et le groupe MTN International pour l'utilisation du câble sous-marin à fibre optique WACS, qui a désormais un point d'atterrissement à Limbé. Après ce mémorandum d'entente, une entité juridique de droit camerounais, devant gérer la branche camerounaise du câble sous-ma-

« Le Cameroun est un marché important pour le groupe MTN ; il s'impose de plus en plus comme un hub pour les infrastructures de télécommunications en Afrique centrale. »

rin à fibre optique WACS, sera mise sur pied de commun accord avec le groupe MTN pour l'exploitation de ce câble.

LE CAMEROUN POUR SON POTENTIEL

Pour Jean-Pierre Biyiti bi Essam, le ministre des Postes et des Télécommunications du Cameroun, ce mémorandum d'entente « définit le cadre de collaboration entre l'Etat du Cameroun et la société MTN Dubaï Limited ». « Il va être constitué dès ce jour, une équipe qui s'associera à la vôtre, pour travailler à la mise en place urgente de cette entité juridique. En signant le MoU objet de la présente cérémonie, nous reconnaissons que l'adoption d'une approche privilégiant l'accès ouvert aux câbles internationaux à fibre optique est la meilleure façon d'obtenir la largeur

de bande internationale abordable qui contribuera à stimuler la croissance des marchés au niveau national », a déclaré le ministre camerounais.

John Unterhost, le représentant du groupe MTN, a pour sa part indiqué que le groupe a choisi le Cameroun pour son potentiel. « Nous avions la lourde charge de choisir parmi les dix pays dans lesquels nous opérons le long de l'océan Atlantique où le WACS est déployé et nous avons choisi le Cameroun. Le Cameroun est un marché important pour le groupe MTN; il s'impose de plus en plus comme un hub pour les infrastructures de télécommunications en Afrique centrale. C'est

long de près de 14 500 km, relie l'Europe et l'Afrique à travers l'océan Atlantique. « Il représente un investissement de près de 400 milliards de francs CFA supporté en grande partie par l'Etat sud-africain et de grandes entreprises sud-africaines telles que le groupe MTN, Vodacom, Telkom SA, Broadband Infraco et Neotel. Il a été construit pour fournir l'accès large bande aux universités sud-africaines et rendre la fibre optique accessible à d'autres pays africains. Quinze pays de la côte ouestafricaine sont ainsi connectés au WACS. Le Cameroun en fait partie sur proposition du groupe MTN », indique le



l'un des cinq premiers pays dans lesquels MTN s'est installé et nous avons toujours eu des relations fructueuses avec le gouvernement et le peuple du Cameroun. Le groupe MTN est par conséquent fier d'être un partenaire de la vision du gouvernement camerounais pour le développement technologique », explique-t-il.

UNE CAPACITÉ DE TRANSMISSION ÉNORME

D'après un communiqué de MTN Cameroun, le câble sous-marin WACS,

communiqué qui précise que WACS offrira au Cameroun une capacité de transmission énorme de 5,12 Tétrabytes.

Le câble sous-marin WACS est le second câble à fibre optique qui dessert le Cameroun. Le premier, mis en service en 2002, est déjà arrivé à saturation d'après de nombreux experts. C'est le câble sous-marin SAT-3, dont le point d'atterrissement est à Douala.

Alain Coly

Août 2012 / N° 5 -15-

La Chine fournira trois nouveaux avions à Camair-Co



La société chinoise Avic International Holding Corporation va vendre au Cameroun deux avions à hélices de types MA60 d'une capacité de 48 places chacun, et va lui offrir gratuitement un autre du même type et de la même capacité. C'est l'objet de l'avenant d'un contrat commercial signé le 4 juillet 2012, entre le ministre des Transports, Robert Nkili, représentant l'Etat du Cameroun et Avic International Holding Corporation représentée par Xu Bo, vice-président de la société qui revendique le statut de leader de l'importation et de l'exportation des produits de l'aviation civile en Chine.

DESSERVIR LES VILLES CAMEROUNAISES

Ces trois aéronefs d'un coût total de 61 milliards FCFA seront destinés à Camair-Co, la compagnie aérienne nationale. Ils permettront de desservir les villes camerounaises. Xu Bo annonce la livraison du premier avion pour ce mois de septembre prochain. Camair-Co utilise à présent deux avions Boeing: le 767-300 ER (le Dja) et le 737.

UNE JEUNE SOCIÉTÉ

Pour Philemon Yang, Camair-Co est une jeune société qui devrait enregistrer ses premiers bénéfices en 2014. « Comme partout dans le monde, il y a des problèmes de gestion. Et toutes les compagnies aériennes connaissent des difficultés à l'heure actuelle. Permettez-moi de ne pas les citer, mais il y en a qui desservent le Cameroun actuellement », a-t-il déclaré à la presse. Selon le Premier ministre, par ailleurs PCA de la Camair-Co, « il ne faut pas jeter à la poubelle une compagnie qui vient de commencer sa vie ».

B-0.D.

AIR CÉMAC LANCE BIENTÔT SES ACTIVITÉS AVEC AIR FRANCE COMME PARTENAIRE

Alors que Camair-Co renforce sa flotte, le partenaire stratégique d'Air Cémac a été désigné. Il s'agit du groupe français Air France. « Les travaux des experts des deux compagnies partenaires ont conclu à ce qu'Air Cémac soit



aujourd'hui viable du point de vue économique, industriel, politique et social », a indiqué le ministre congolais des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Isidore Mvouba, par ailleurs président de l'Assemblée générale de la compagnie communautaire Air Cémac et président du comité ad hoc des ministres des Transports de la Cémac.

La date du lancement de la compagnie sousrégionale n'a pas été fixée. Les autorités de la sous-région l'annoncent pour bientôt. Mais, le siège sera fixé à Brazzaville comme décidé par les chefs d'Etat. Cette décision intervient cinq mois après la résiliation du partenariat d'Air Cémac avec la South African Airlines (SAA). La compagnie sud-africaine exigeait que le siège de la compagnie soit basé à Douala au Cameroun, contrairement à Brazzaville au Congo comme l'avaient décidé les présidents des pays membres.

B-0.D.

Le secteur camerounais des assurances en croissance moyenne de 9,4% depuis cinq ans

Le marché camerounais de l'assurance a enregistré en 2011 une production globale de 142,5 milliards de francs CFA. C'est ce qu'a indiqué le président de l'Association des assurances du Cameroun (ASAC), Martin Foncha, au ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey. Conduisant une délégation de l'ASAC, M. Foncha a présenté au ministre l'état du marché de l'assurance au Cameroun et des projets visant à garantir une assurance aux plus démunis.

DEUXIÈME MARCHÉ DE LA ZONE CIMA

Pour l'ASAC, le chiffre d'affaires de l'assurance de dommages en 2011 s'élève à 107,5 milliards de francs CFA, soit 75,6% de la production globale. L'assurance vie, quant à elle, représente 24,6% des parts de marché avec un chiffre d'affaires de 35,1 milliards de francs CFA en 2011. Une croissance moyenne de 9,4% sur les cinq dernières années. L'ASAC indique que le Cameroun, actuellement deuxième marché de la zone CIMA, est engagé dans une dynamique d'assainissement et de croissance. En 2011, elle a mené quatre opérations de contrôle sur le terrain des attestations d'assurance dans quatre villes du pays : Yaoundé, Douala, Bafoussam et Bamenda. Sur 17 000 véhicules contrôlés, près de 20% étaient en infraction, indique l'ASAC.

FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE

L'ASAC a également présenté au gouvernement son avis sur le projet de loi portant création d'un Fonds de garantie automobile,



la Cameroon Automobile Guarantee Fund (CAMAF) que lui a soumis le gouvernement. Selon Martin Foncha la CAMAF « est un projet de puissance publique à caractère social ». Mais, selon un

Le président de l'association des assurances du Cameroun (ASAC), Martin Foncha.

tomobile.

document transmis à la presse, l'ASAC fait part de ses préoccupations concernant ce projet de loi. « Nous avons un sentiment d'inquiétude à la première lecture à cause de la charge qui pèse sur les assureurs et les assurés induisant fatalement une augmentation de la prime difficilement acceptable par les consommateurs pour ne citer que cet exemple », peut-on lire. Toutefois, l'ASAC souhaite qu'à la session parlementaire du mois de novembre 2012 ce projet de loi soit voté. D'après Alamine Ousmane Mey, la CAMAF permettra aux plus démunis d'avoir une assurance au-

ALB

Mathieu Mandeng, nouveau président de l'APECAM

Après le départ de Pascal Rebillard, ex-DG de la BICEC, pour la présidence du directoire de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche en France, le directeur de la Standard Chartered Bank, Mathieu Mandeng, a été élu à la tête de l'Association professionnelle des établissements de crédit du Cameroun (APECAM).

Le nouveau président se donne pour objectif de rassembler les trois groupes de l'APECAM que sont les banques commerciales, les organismes publics à caractère bancaire et les établissements financiers.

Pour Mathieu Mandeng, l'APECAM ne doit pas seulement s'intéresser aux 13 banques qui dominent le marché, mais aussi aux établissements de microfinance. Son second challenge sera de relever le



taux de bancarisation du pays, qui s'élève à 10%.

Le nouveau président de l'APECAM se donne aussi pour challenge l'incitation des banques commerciales au financement des projets des PME.

ALB

Août 2012 / N° 5 -17-

Corridor Douala-Ndjamena-Bangui : des réductions sur le transit des marchandises



Le coût de l'assurance GPS payée par les importateurs qui transitent leurs marchandises du port de Douala vers Ndjamena au Tchad ou vers Bangui en République centrafricaine est réduit de moitié. Il passe de 20 000 FCFA à 10 000 FCFA.

C'est une décision du directeur général des Douanes, Minette Libom li Likeng, que le ministre des Transports, Robert Nkili a rappelé à l'issue du forum tripartite entre le Cameroun, le Tchad et la RCA sur le passage des marchandises au port de Douala. Une décision qui, le ministre des Transports l'affirme, sera bien mise en application.

Autres recommandations de ce forum, la baisse de 25% du tarif de la manutention, une remise de 75% sur les pénalités de stationnement et une ristourne de 50% sur la redevance des marchandises. Ce forum sera désormais rotatif et se tiendra deux fois par an. Le prochain forum sera à Ndjamena, au Tchad, en fin d'année 2012.

B-0.D.

Les recettes budgétaires du Cameroun en hausse de 6,3%

Le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, a publié le bilan du premier trimestre de l'année de l'exécution du budget de l'Etat en 2012. D'après ce document, les recettes budgétaires totales recouvrées à fin mars 2012 s'élèvent à 650,5 milliards de francs CFA, dont 600 milliards FCFA de recettes internes et 50,5 milliards FCFA d'autres recettes.

Par rapport au premier trimestre de l'année 2011, elles enregistrent une hausse de 38,5 milliards de francs CFA, soit plus de 6,3%. Ces recettes présentent un taux de réalisation de



101,2% par rapport aux 642,5 milliards FCFA fixés comme objectif pour le premier trimestre 2012.

D'après le Ministère des finances, cette hausse est imputable pour l'essentiel, aux recettes qui croissent de 23,3 Décentralisation : plus de 107 milliards FCFA transférés en 2011

La première session du Conseil national de la Décentralisation s'est tenue fin juin 2012 à Yaoundé. Au cours de ce conseil, son secrétaire permanent, Apollinaire Penda, a fait un état des lieux de la décentralisation pour l'exercice 2011. « Il ressort dudit rapport que les départements ministériels avant transféré certaines de leurs compétences les ont accompagnées de ressources financières pour un montant de 23 milliards FCFA. Pendant la même période, le Ministère des finances a reversé aux collectivités territoriales décentralisées, au titre de la fiscalité locale rétrocédée, un montant de 77 milliards de FCFA. La dotation générale de la décentralisation qui finance partiellement la décentralisation a pu dégager un montant de 7 milliards de FCFA. » Ce qui fait un montant global de 107 milliards de francs CFA lorsque l'on additionne tout. Pour une action plus efficiente, le Premier ministre a demandé au ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, « de procéder sans délai au reversement effectif du produit des paiements des impôts locaux aux collectivités territoriales décentralisées qui ne l'ont pas été ».

B-0.D.

milliards FCFA en glissement annuel (+85,8%). Les recettes internes quant à elles enregistrent une hausse de 15,2 milliards (+2,6%) en rythme annuel.

B-0.D.

Contre la corruption, la douane camerounaise a son numéro vert

Pour dénoncer les actes de corruption ou encore les manquements à l'éthique et à la gouvernance, les usagers de la douane peuvent appeler gratuitement le nouveau numéro vert de la douane au 8044 ou écrire à l'adresse gouvernancedouanes@yahoo.fr.

Ces adresses ont été présentées aux médias mercredi dernier par le Comité de promotion de l'éthique et de la gouvernance en douanes (CPEG). Un comité indépendant présidé par Daniel Claude Abate, président du Mouvement des entrepreneurs du Cameroun (MECAM). Le numéro vert fonctionne 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. Le premier numéro vert mis en place (88 20 30 30) a été jugé inefficace, car non accessible



aux usagers des téléphones mobiles. Pour Daniel Claude Abate, bonnes pratiques administratives, facilitation des opérations douanières, réduction des délais, suivi-évaluation des performances ajoutées aux bonnes pratiques éthiques donnent une augmentation des recettes douanières et une meilleure sécurisation de ces revenus. Et c'est aussi l'objectif que vise le CPEG à travers son numéro vert, dont le centre d'appel est situé à la Direction générale des douanes à Yaoundé. Après chaque plainte, le comité se propose de réagir le plus rapidement possible, dans un délai n'excédant pas 48 heures, pour résoudre le problème. Pour l'année 2011, ce comité a traité 18 plaintes enregistrées soit par le numéro vert, soit par lettre.

ALB

162 634 motos taxis au Cameroun et seulement 52 289 permis de conduire

Le parc de motocycles immatriculés au Cameroun et destinés au transport public comprend aujourd'hui plus de 162 634 engins. Une explosion par rapport aux années antécédentes. C'est la résultante de la disparition de la Société des transports urbains du Cameroun (SOTUC), combinée à la croissance démographique. C'est l'explication donnée par le ministre des Transports, Robert Nkili, le 28 juin dernier à Yaoundé au cours d'un conseil de cabinet présidé par le Premier ministre, Philemon Yang. D'après le ministre des Transports, la région du Littoral et particulièrement la ville de Douala dispose du parc le plus important avec quelque 100 000 motos

Mais seulement, constate Robert Nkili, l'on note une faible mise en application des dispositions du décret du 31 décembre 2008 qui réglemente l'activité des motos taxis. D'après lui, sur le parc des 162 634 engins, seuls 3132 licences et 52 289 permis de conduire de catégorie A motos ont été délivrés. Dans la région du Littoral, à peine 36% des motos taxis sont immatriculées.

LICENCE DE TRANSPORT

En effet, selon la réglementation, l'exercice de l'activité de moto taximan est soumis à l'obtention d'une licence de transport, à l'immatriculation des motos, à la peinture de celles-ci en couleur jaune, à l'équipement d'une paire de casques et à la détention par le conducteur d'un permis de conduire de catégorie A motos. Les communautés urbaines définissent également les limites à ne pas franchir par les motos taxis dans les villes.

Après l'exposé de Robert Nkili, le Premier ministre lui a demandé de parachever l'élaboration, et faire tenir à ses services les meilleurs délais, des textes



d'application du décret n°2008/344/ PM du 31 décembre 2008 qui fixe et aménage les conditions et les modalités d'exploitation des motocycles à titre onéreux dans les zones périurbaines et rurales.

ALB

Août 2012 / N° 5

Le guide de

RÉGIME FONCIER ET ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

La réforme du régime foncier intervenue en 2005 a permis de déconcentrer la gestion foncière, et d'alléger ainsi l'accès à la propriété, en plus des mesures prises pour les concessions et les baux emphytéotiques en faveur des entreprises. L'accès à la propriété foncière a été à la fois simplifié et sécurisé à la faveur de la réforme induite par le décret n° 2005/481 du 16 décembre 2005 (modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 76/165 du 27 avril 1976 fixant les conditions d'obtention du titre foncier).

Le gouvernement a prévu des mesures particulières pour l'implantation des entreprises qui ont besoin de réserves foncières pour leurs exploitations (bail emphytéotique) ou d'une emprise du domaine de l'Etat pour leurs activités (concession).

Selon le magistrat Robinson Tchapmeni, auteur d'une thèse sur le contentieux de la propriété foncière au Cameroun, cette réforme voulait « apporter des éléments de réflexion et de réponse à l'insécurité foncière ambiante au Cameroun, à l'incivisme foncier, aux conflits fonciers récurrents et au manque d'engouement des populations camerounaises pour le titre foncier. La réforme du 16 décembre 2005 sonne comme une réponse officielle à ces problèmes. Cette réforme ambitionne de généraliser la propriété foncière en relançant l'intérêt pour cet instrument juridique de nature à sécuriser les droits fonciers des propriétaires ».

TOUTES CHOSES QUI ONT CHANGÉ

Avant cette réforme, les Camerounais manifestaient peu d'engouement pour l'obtention du titre foncier, du fait de la lourdeur et de la complexité des procédures d'immatriculation des terres. La procédure était centralisée au niveau de la capitale, et tous les dossiers instruits au niveau des départements devaient absolument être traités au Ministère des domaines. Ce qui créait un engorgement et décourageait les postulants qui se contentaient ainsi de statuts précaires d'occupants pouvant être déguerpis à tout moment. Il y avait, par ailleurs, un trop grand nombre d'intervenants dans la procédure, toutes choses qui ont changé avec la réforme de 2005, dont la mise en œuvre a permis depuis lors la délivrance de milliers de titres fonciers dans diverses régions du pays. Les titres fonciers étant la garantie la plus prisée par les établissements de crédit, les autorités espèrent, en facilitant l'accès à la propriété foncière, aider les populations à mobiliser des ressources auprès des banques en vue de financer leurs affaires.

PROCÉDURES ALLÉGÉES ET DÉCENTRALISÉES

Selon le Ministère des domaines et des affaires foncières,

les nouvelles dispositions ont effectivement raccourci les délais et simplifié la procédure d'obtention du titre foncier. Par exemple, le visa des dossiers d'immatriculation directe, issus des tenues de palabre, sera désormais accordé au service régional des affaires foncières, et non plus à la direction centrale ; les avis de clôture de bornage, jusqu'ici insérés au Journal Officiel du Cameroun, seront désormais publiés dans un bulletin provincial des avis domaniaux et fonciers créé à cet effet au sein des délégations régionales du Ministère des affaires foncières, devant paraître chaque mois ; le règlement des litiges liés aux oppositions, jusqu'à présent effectué par décision du ministre, est désormais délégué aux gouverneurs de régions ; les titres fonciers délivrés auparavant par le chef du service régional des domaines seront dorénavant établis dans chaque département par le conservateur foncier ; des délais contraignants sont imposés aux responsables, à toutes les phases du traitement des dossiers, en vue d'accélérer leur acheminement aux étapes suivantes.

Les titres fonciers étant la garantie la plus prisée par les établissements de crédit, les autorités espèrent, en facilitant l'accès à la propriété foncière, aider les populations à mobiliser des ressources auprès des banques en vue de financer leurs affaires.

De plus, le nouveau décret sécurise davantage le titre foncier en frappant de nullité les bornages clandestins effectués par un géomètre en dehors de la Commission consultative, et en prescrivant que les procès-verbaux de bornage soient contresignés par le président de la Commission consultative, le chef du village ainsi que tous les riverains. A côté de ce dispositif légal, le gouvernement a prévu des mesures particulières pour l'implantation des entreprises qui ont besoin de réserves foncières pour leurs exploitations (bail emphytéotique) ou d'une emprise du domaine de l'Etat pour leurs activités (concession).

F. Bambou

ACQUÉRIR UN TERRAIN DU DOMAINE NATIONAL

La concession c'est la procédure par laquelle l'Etat autorise toute personne qui le désire et qui a un projet de développement à le réaliser sur un espace non occupé du domaine national. Elle se fait en deux phases; une phase provisoire et une phase définitive.

La demande de concession provisoire est déposée au service

l'investisseur



des domaines. Le chef du service départemental des domaines saisit le préfet qui convoque une commission consultative. Cette commission effectue une descente sur le terrain et transmet au Ministre des domaines un procès-verbal avec un avis motivé sur le statut juridique du terrain et la faisabilité du projet sur la parcelle.

L'acquéreur dispose de cinq années pour mettre en valeur la parcelle conformément au cahier des charges. La concession définitive n'est obtenue qu'après le constat de mise en valeur de la parcelle par les autorités compétentes. En cas de non-respect des obligations imposées au concessionnaire, il est déchu de ses droits sur l'immeuble et la concession prend fin.

ACQUÉRIR UN TERRAIN PRIVÉ D'UN PARTICULIER

Le titre foncier est la certification officielle de la propriété immobilière. Les transactions immobilières entre privés peuvent se faire par mutation ou par morcellement. La mutation du titre foncier est faite à la suite de la cession complète, à titre gratuit ou onéreux, d'un immeuble. Par ailleurs,

le démembrement de l'immeuble à la suite de ventes successives ou de partage entraîne le morcellement du titre foncier initial au profit des acquéreurs.

La loi exige que les transactions immobilières entre privés s'effectuent en la présence du notaire. Le notaire est également chargé de l'enregistrement de l'acte de vente aux impôts et de la transmission de la demande du titre foncier aux services des domaines et de la conservation foncière.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET PERMIS D'IMPLANTER

Le permis de construire est une autorisation administrative délivrée par l'autorité compétente (le maire de la commune concernée ou le délégué du Gouvernement pour les Communautés Urbaines) qui doit être obtenue avant d'entreprendre une construction nouvelle ou de modifier une construction existante. C'est l'acte de naissance de la construction sans lequel elle est considérée comme inexistante. Le permis de construire n'est délivré que si la parcelle devant accueillir la construction est dotée d'un titre foncier.

Le leader du mois

Lucas Abaga Nchama, gouverneur de la BEAC : « Nous avons opté pour la prudence »



Les pays africains de la zone CFA, dont la monnaie est arrimée à l'euro, suivent « avec intérêt et constance » l'évolution de la crise européenne. Dans la zone Cemac, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) a mis sur pied un dispositif de surveillance. Pour l'instant, elle estime que l'impact de cette crise européenne sur les six pays membres de la Cemac reste limité. Au terme de la réunion du Comité de politique monétaire de la BEAC, tenue le 27 juillet 2012, le gouverneur de la BEAC, Lucas Abaga Nchama, a expliqué les mesures prises par la banque centrale pour surveiller et limiter l'impact de cette crise.

« Nous vérifions, avec un certain nombre de canaux de transmission, comment cette crise peut impacter notre sous-région. Lorsque nous regardons certains de ces canaux, nous constatons que c'est la demande mondiale qui peut diminuer. Au vu des politiques de rigueur menées làbas, la première conséquence qui peut arriver chez nous, c'est une baisse de la demande des produits qui viennent de notre sous-région et une chute des prix. Nous n'avons pas encore constaté ces éléments-là. Les prix restent élevés et la demande reste aussi ferme », affirme Lucas Abaga Nchama.

En ce qui concerne l'aide au développement, le gouverneur observe que l'aide reste constante. « Au vu des politiques d'austérité, on peut imaginer que tel ou tel pays dans la zone euro réduise cette aide au développement. Pour l'instant, nous n'avons pas encore observé cette réduction », affirme-t-il.

Au niveau des investissements directs étrangers, « pas d'inquiétudes pour le moment », constate le gouverneur. « Avec l'augmentation des impôts et des charges en Europe, on peut se demander si les entreprises européennes viendront investir chez nous. Nous espérons que oui. Là encore, nous ne pensons pas que la tendance s'est inversée depuis », indique-t-il.

Au niveau du système financier, des mesures sont également prises. Précisions du gouverneur : « Pour nous qui gérons la monnaie et qui avons une salle des marchés financiers, nous avons opté pour la prudence. Nous ne prenons pas beaucoup de risques et nous n'exposons pas l'argent qui appartient aux Etats. Enfin, il y a le système bancaire. Nous vérifions que

nos banques ne soient pas engagées de manière importante, surtout dans les maisons mères qui se trouvent en Europe et qui sont en difficulté. Ce n'est pas tout à fait le cas aujourd'hui. Fort heureusement, cela ne me fait pas plaisir de le dire, notre système financier n'est pas suffisamment ou bien intégré dans le système international. » D'où sa conclusion : « Pour l'instant, l'impact de la crise reste relativement limité. »

CROISSANCE ET INFLATION

Face à ces observations et à d'autres perspectives macroéconomiques, le Comité de politique monétaire de la BEAC a confirmé l'accélération de la croissance économique dans la zone Cemac, avec un PIB réel de 5,7%, contre 5,1% en 2011. Les pressions inflationnistes pourraient cependant s'accentuer, le taux d'inflation passant à 3,2% en 2012 contre 2,7% en 2011, indique le gouverneur.

Après avoir examiné les différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière, le CPM a décidé de « maintenir inchangé le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO); de maintenir inchangés les coefficients de réserves obligatoires et le taux de rémunération des réserves; de baisser de 25 points les taux de rémunération des dépôts publics et de baisser de 25 points de base le taux d'intérêt sur placement des banques ».

BOD

AD CAMERICAN CAMERICAN INVESTIR AU CAME

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun



L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID







